



DIOCÈSE D'ÉVRY
CORBEIL-ESSONNES

SOLID'R

Lettre d'information du Vicariat Solidarité

Mars 2017 - Numéro 37

Accueillir les personnes handicapées

Edito

Dans ce nouveau numéro de Solid'R, nous vous présentons la maison Jeanne d'Arc de Vigneux sur Seine, foyer pour personnes handicapées géré par l'Ordre de Malte. Nous reprenons ensuite les quinze propositions pour une France solidaire dans le monde en 2017, soumises aux candidats aux prochaines élections, présidentielle et législatives.

Enfin, nous faisons écho à l'invitation à un petit déjeuner avec les étrangers aux portes de la préfecture d'Évry, pour tenter d'améliorer le problème des files d'attente qui dure depuis trop longtemps.

Que ce temps de Carême nous rende encore plus attentifs au cri des plus démunis !

François Beuneu,
délégué épiscopal pour la Solidarité



MAISON JEANNE D'ARC DE VIGNEUX SUR SEINE

SITUATION

La Maison Jeanne d'Arc est située au 1 rue du Maréchal Leclerc à Vigneux ;

BUT

Dispenser des soins de qualité, améliorer la vie quotidienne, faciliter l'intégration dans la société et la participation à une vie citoyenne, combattre les exclusions, accompagner vers une meilleure autonomie et construire un projet d'avenir sont les priorités de cet établissement.

PRÉSENTATION

Créée en 1922, la Maison Jeanne d'Arc est une structure médico-sociale de type « foyer de vie ». Depuis 1992 elle est gérée par l'Ordre de Malte France. Elle est régie par les lois de janvier 2002 et février 2005 portant sur la rénovation et la modernisation sociale et médico-sociale, ainsi que sur l'égalité des chances des personnes handicapées.

Elle reçoit des personnes handicapées adultes atteintes de handicap mental, sans handicap moteur associé et 6 autistes (troubles envahissants du développement (TED)).

Depuis 2005 une partie de l'établissement appelée « Maison Bleue » est réservée aux TED.

En mai 2016 une nouvelle structure située dans le quartier, les Jardins de Malte, rue Courcel, la Maison Sainte Fleur, comprenant 20 chambres de 20 m2 est située à environ 300 mètres de la Maison Jeanne d'Arc, permet d'avoir un internat pour 42 résidents évitant l'alternance.

Au sommaire

- Edito
- La maison Jeanne d'Arc de l'Ordre de Malte
- La semaine nationale pour les personnes handicapées physiques
- 15 propositions pour une France solidaire dans le monde en 2017
- Petit déjeuner avec les étrangers aux portes de la préfecture d'Évry
- Méditation « Rends-moi la joie d'être sauvé »



Contact

Vicariat Solidarité - François Beuneu
Maison diocésaine
21 cours Mgr Romero
91000 EVRY - 01 60 91 17 00
solidarite@eveche-evry.com
<http://evry.catholique.fr/>
Vicariat-Solidarité

Rédaction de ce numéro

François Beuneu
Luce Renaud
Marc Berthier



FORMALITÉS D'ADMISSION

La Maison Jeanne d'Arc reçoit des personnes présentant un handicap mental, âgés de 18 ans et plus. Il n'est possible que s'il relève d'une décision de placement délivrée par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie et des Personnes Handicapées de l'Essonne) en fonction des places disponibles.

Une période d'Observation d'au moins 15 jours est nécessaire qui a pour fonction de préciser l'adéquation entre le projet du futur résident et les missions de la Maison inscrit dans un projet d'établissement. L'admission est prononcée, suite à la décision de placement de la MDPH par la Direction après examen du dossier et consultation de l'équipe pluridisciplinaire.

PERSONNEL

La maison Jeanne d'Arc est dirigée par un Directeur assisté d'un chef de Service, d'un médecin psychiatre, un psychologue, un psychomotricien, un médecin généraliste, une infirmière, d'éducateurs spécialisés et de bénévoles. Le médecin traitant est laissé à la libre appréciation de chaque résident et peut être externe à l'établissement.

FONCTIONNEMENT

La vie à la Maison Jeanne d'Arc s'organise autour de 2 modes d'accueil : l'internat complet et l'externat. L'externat se déroule de 9h à 17h. Toutes les activités s'effectuent à Jeanne d'Arc.

A chaque nouvelle admission, le résident est accueilli par un membre de la Direction et de l'équipe. Un professionnel référent lui est dédié. Il est l'interlocuteur privilégié de la famille ou du représentant légal. Un projet de vie est établi portant sur la valorisation de la personne, la recherche et le soutien de l'expression, l'autonomisation, la responsabilisation, le plaisir.

LES ACTIVITÉS

sont choisies par les résidents et leurs éducateurs. Elles sont très diverses et adaptées suivant le handicap à chaque résident.

Sport ; judo, boxe, piscine, marche...

Musique : chorale, percussion

Informatique, jeux éducatifs, puzzle...

Esthétique - Arts plastiques

Apprentissage de la vie quotidienne

Cuisine - Jardinage - SNOEZELEN*

Échanges inter établissements



Autour de ces ateliers s'organisent des projets annuels : comédie musicale, vernissage, Olympiades, etc.

Par ailleurs un atelier « Eveil à la foi » est proposé aux résidents qui le souhaitent à raison d'un après-midi par semaine. Il est animé par une éducatrice et une bénévole. Le dimanche ceux qui le souhaitent peuvent être accompagnés à la messe. Enfin tous les ans quelques-uns participent au pèlerinage de Lourdes.

Le projet Jeanne d'Arc met l'accent en ce qui concerne l'ouverture sur la cité. Des sorties régulières sont proposées en ville et dans les commerces de proximité. Les résidents ont la possibilité ainsi de faire des achats sous l'œil bienveillant de nos équipes.

En principe chaque résident part en week-end tous les 15 jours du vendredi soir au dimanche soir.

Un carnet de liaison permet aux parents et aux éducateurs d'avoir un suivi du résident sur son comportement, ses désirs etc..

La restauration est assurée sur place par un cuisinier. Les menus sont établis par une commission composée du Chef cuisinier, de l'infirmière, du Chef de Service et de résidents élus. Un contrôle régulier concernant l'hygiène et la confection des repas est assuré par un laboratoire extérieur.

DÉROULEMENT D'UNE JOURNÉE

Le réveil débute à 8h suivi de la toilette et petit déjeuner suivant le degré d'autonomie du résident, celui-ci est accompagné. A partir de 10h des activités sont proposées soit en groupe soit individuel

De 12h15 à 13h15 a lieu le repas suivi d'un temps de repos jusqu'à 14h.

De 14h à 16h30 un deuxième temps d'activités est proposé. À 17h les externes partent. Pour les internes la soirée débute par une collation suivie de moments de loisirs. Le diner est servi entre 18h45 et 19h45. Le coucher s'échelonne entre 20h45 et 22h30.

Dès 21h30 des AMP de nuit prennent le relais des équipes de jour dans chaque bâtiment.

Chaque résident dispose d'une chambre individuelle, comprenant salle de bains, toilettes, literie... Il peut apporter meubles, objets de décoration en respectant certaines normes de sécurité ou d'hygiène. Par exemple un espace de 1,50 m doit être laissé libre autour du lit.

FINANCEMENT

Le financement est assuré par le Conseil Général de l'Essonne sous forme de prix de journée en fonction de la présence des résidents : un financement annuel est alloué, le complément étant apporté par les résidents qui touche l'AHA.

L'Ordre de MALTE France gère 18 établissements dont ceux de Paris, Clamart, Bullion, Nice.

Ordre de Malte France, une force au service du faible qui accueille les pauvres et les malades comme s'ils étaient le Christ lui-même.

www.ordredemaltefrance.org



est une approche de la personne par la communication - dans un espace sécurisant - au moyen de techniques psychomusicales et corporelles, permettant de se relaxer, de réduire les angoisses, de calmer les crises d'agressivité. Cette méthode est une pratique non-directive. Elle est basée sur les relations de la personne (handicapée, dépendante, vieillissante) avec le monde extérieur par le biais des cinq sens et de son propre corps, dans le respect de sa personnalité.

Le handicap physique désigne une aptitude limitée à se déplacer ou à mouvoir certaines parties du corps. De ce fait, des tâches de la vie quotidienne sont difficiles, voire impossibles à effectuer. Seul un équipement spécifique et un environnement adapté permettent aux personnes handicapées physiques de mener une vie autonome.

Les personnes handicapées ont elles aussi des ambitions, des projets, des rêves...

Aidons-les à les réaliser et à vivre dignement avec leur handicap.

Avec votre aide, nous pouvons améliorer leurs conditions de vie et les guider vers une autonomie croissante. Votre DON (libellé : ORDRE DE MALTE-HANDICAP)

doit être adressé à : ORDRE DE MALTE 42 rue des Volontaires 75015 PARIS - **MERCI**



Le Délégué Adjoint de l'Essonne
Marc BERTHIER



Pour que la France joue pleinement son rôle dans la réponse mondiale aux défis qui sont devant nous, et pour **restaurer le lien et la confiance** entre citoyen-ne-s et dirigeant-e-s, nous, organisations de solidarité internationale, fortes de nos expériences et du soutien de millions de citoyen-ne-s, appelons les candidat-e-s aux élections, présidentielle et législatives, de 2017 à démontrer leur volonté politique de répondre à ces enjeux et ainsi s'engager solennellement à :

PARTAGER JUSTEMENT LES RICHESSES POUR METTRE FIN À LA PAUVRETÉ ET AUX INÉGALITÉS

1. Lutter contre la fraude et l'évasion fiscales

Garantir le juste paiement des impôts par les entreprises et les individus via un reporting public pays par pays et un registre public de bénéficiaires effectifs des sociétés et des trusts aux niveaux français, européen et international, par une révision des conventions fiscales injustes, par l'engagement pour une plus forte harmonisation fiscale en Europe. Enfin, renforcer les poursuites pénales ainsi que les sanctions pour lutter contre la fraude et l'évasion fiscales.

2. Rendre les impôts plus justes

En France, rendre les impôts plus progressifs et « justes » socialement, et réduire les mesures - comme la prolifération des crédits d'impôt en dehors de l'intérêt général - qui participent de la concurrence fiscale par le bas, et faire la promotion de mesures fiscales similaires au niveau international.

3. Allouer 0,7% du Revenu National Brut à l'aide publique au développement

Afin de contribuer à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable, publier dès l'automne 2017 un calendrier précis pour atteindre l'objectif d'allouer 0,7% du RNB à l'aide publique au développement dès 2022 et s'engager à

augmenter de 10% par an les crédits budgétaires de l'aide publique au développement.

4. Remettre la finance au service de l'économie réelle

Stopper tout risque de nouvelle crise financière et réguler drastiquement la finance, en la remettant au service de l'économie réelle, y compris en œuvrant activement à la mise en place d'une taxe sur toutes les transactions financières affectée au moins à 50% à l'adaptation au changement climatique et au financement des Objectifs de Développement Durable, dont la santé mondiale.

5. Réduire la pauvreté et les inégalités des pays les plus pauvres

Garantir que les interventions de l'Agence Française de Développement auront comme objectif premier de contribuer à la réduction de la pauvreté et des inégalités, y compris en favorisant une participation active des populations concernées, et prévenir tout retour à l'aide liée dans la politique de coopération de la France.

6. Sortir des énergies fossiles d'ici à 2050

D'ici 2020, sortir de la production et de la consommation de charbon en France, et se positionner en faveur de la fermeture des projets charbon existants des entreprises dont l'État est actionnaire. Sortir des énergies fossiles d'ici à 2050, et réorienter la finance vers la transition énergétique et la sortie des énergies fossiles.

7. Limiter les agrocarburants

Supprimer tout soutien public à la production ou consommation d'agrocarburants industriels, fixer un plafond d'incorporation des agrocarburants aux niveaux français et européen ne créant pas d'importations et encadrer strictement le développement des agrocarburants avancés (2ème et 3ème générations).

8. Aider les adaptations climatiques des pays pauvres

Atteindre l'équilibre entre le financement de l'adaptation au changement climatique et de son atténuation d'ici 2022 en publiant une feuille de route dès l'automne 2017 et

s'engager à atteindre 1 milliard d'euros de dons pour les financements climat pour les pays en développement.

9. Préserver la sécurité alimentaire

S'assurer que les politiques publiques et les différentes initiatives de lutte contre les dérèglements climatiques préservent la sécurité alimentaire et n'alimentent pas les dynamiques d'accaparements de terres.

10. Soutenir l'agro-écologie paysanne

Soutenir politiquement et financièrement, de manière spécifique et prioritaire, l'agro-écologie paysanne, qui permet un partage juste et durable des ressources et des revenus ainsi qu'un accès digne à l'alimentation, dans le cadre de la législation nationale, au sein de l'UE, au niveau international (FAO, CSA, CCNUCC) et dans les soutiens de la France par des initiatives et projets de développement à l'étranger.

(CSA : Comité pour la Sécurité Alimentaire / CCNUCC : Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques)

FAIRE RESPECTER LES DROITS HUMAINS EN FRANCE COMME DANS LES PAYS DU SUD

11. Solidarité à l'égard des migrants

Avoir une exigence de solidarité à l'égard des migrants, en assurant des voies de migrations légales y compris humanitaires, et en offrant aux migrants arrivant sur le territoire français un accueil digne et respectueux des droits humains. Les demandeurs d'asile doivent pouvoir trouver refuge et protection là où ils le souhaitent. Il faut également suspendre le renvoi des demandeurs d'asile au pays de première entrée dans l'UE prévu par les accords de Dublin. La France doit aussi jouer un rôle moteur et fédérateur pour la réforme du régime d'asile européen commun, en veillant à ne pas affaiblir les normes de protection des demandeurs d'asile.

12. Réviser les politiques migratoires française et européenne

et mettre fin à l'externalisation de celles-ci (notamment de la politique d'asile) vers les pays d'origine et de transit, a fortiori lorsque ce sont des États peu respectueux des droits humains. Suspendre l'accord entre l'UE et la Turquie alors que de fortes interrogations pèsent sur la légalité de celui-ci et que ses impacts négatifs sont déjà visibles.

13. Obliger les entreprises multinationales à respecter les droits humains

Légiférer aux niveaux français (loi sur le devoir de vigilance

des sociétés mères et entreprises donneuses d'ordre), européen et international pour obliger les entreprises multinationales à respecter les droits humains et l'environnement tout au long de leur chaîne d'approvisionnement, engager leur responsabilité juridique et mettre en place des mécanismes efficaces d'accès à la justice pour les victimes.

14. Défendre au niveau international un salaire minimum vital

Réguler, aux niveaux français et européen, les abus de pouvoir et la concurrence déloyale des acteurs économiques qui ont un impact négatif et direct sur les conditions de travail dans les pays du Sud, notamment dans les filières alimentaires mondiales et défendre au niveau international, notamment au sein de l'OIT, l'application d'un salaire minimum vital pour les travailleurs et travailleuses.

15. Garantir le respect des droits des femmes

Garantir le respect des droits des femmes comme partie intégrante des droits humains et leur justiciabilité dans toutes les politiques publiques menées et définies aussi bien au niveau national qu'international et encourager tous les États à ratifier sans réserve la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF) et son protocole facultatif.

Pour plus de détails sur les engagements proposés, consulter le site : <http://solidarite2017.org/>

Pour la dignité des personnes, venez partager votre petit déjeuner aux portes de la préfecture d'Évry
LUNDI 20 MARS 2017 DE 6H À 10H, PRÉFECTURE DE L'ESSONNE, BOULEVARD DE FRANCE 91000 ÉVRY.

Une initiative du **Secours Catholique**, de l'**Aumônerie catholique des étudiants d'Évry**, du **Réseau Education Sans Frontières**, de la **Cimade**, la **Ligue des Droits de l'Homme**, la **Maison du Monde d'Évry**, la **Cfdt Essonne**.

Le but de cette invitation est d'alerter sur le scandale des files d'attente la nuit devant certaines préfectures de France. Pour cela nous allons partager notre petit déjeuner avec les personnes faisant la queue devant la Préfecture d'Évry.

De nombreuses personnes font la queue en semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi) très tôt le matin sur le trottoir de la préfecture d'Évry pour un renouvellement de titre de séjour. Nous sommes plusieurs organisations/associations à venir à la rencontre de ces personnes en leur distribuant des boissons chaudes et en témoignant de cette situation humiliante.

Nous sommes régulièrement sur place à des dates différentes et constatons que des personnes viennent dormir sur place, sur un tabouret, sur le trottoir ou dans leurs voitures, quel que soit le climat (températures très basses en hiver, sous le vent, la pluie ou la neige).

Ces enfants, femmes et hommes viennent à des horaires invraisemblables pour une démarche administrative. Pourquoi aucun moyen n'est mis en place pour alléger ces files d'attente ? Ne serait-il pas possible de mettre en place un système fiable et efficace de prises de rendez-vous ?

La Préfecture de l'Essonne est sollicitée régulièrement par beaucoup d'entre nous et même par la presse écrite et télévisée à ce sujet, mais la situation reste inchangée.

Nous sommes nombreux à nous poser des questions sur ce qu'il faut

faire pour témoigner davantage et dénoncer cet accueil indigne des étrangers à la préfecture d'Évry. Nous souhaitons que la préfecture de l'Essonne mette en place une organisation plus humaine respectant la dignité de chaque personne quelle que soit son identité.

Nous souhaitons savoir concrètement ce que tous les candidats à la présidentielle 2017 en France vont faire pour que les préfectures mettent en place un accueil qui respecte la dignité humaine.

En espérant vous voir bientôt, vive notre solidarité.

Contact

Gaëtan ZIGA MBARGA 0659676039
gaetanziga@gmail.com



Méditation : « Rends-moi la joie d'être sauvé »

Le Carême est le temps pour recommencer à respirer, c'est le temps pour ouvrir le cœur au souffle de l'Unique capable de transformer notre poussière en humanité. Il n'est pas le temps pour déchirer nos vêtements face au mal qui nous entoure, mais plutôt pour faire de la place dans notre vie à tout le bien que nous pouvons faire, nous dépouillant de tout ce qui nous isole, nous ferme et nous paralyse. Le Carême est le temps de la compassion pour dire avec le psalmiste : « Rends-moi la joie d'être sauvé, que l'esprit généreux me soutienne », pour que par notre vie nous proclamions ta louange (cf. Ps 51, 14), et pour que notre poussière – par la force de ton souffle de vie – se transforme en « poussière aimée ».



Pape François,
Homélie de la messe des Cendres, 1^{er} mars 2017